

et nous avons exposé notre point de vue à ce sujet au début de 1958. L'étude de ce point de vue, je pense, répondra suffisamment à la question suivante: Qu'auriez-vous fait? Mais malheureusement, le gouvernement n'a pas accepté notre point de vue à cette époque. Certes, j'ignore même s'il l'a étudié.

L'hon. M. Fleming: Et le peuple ne l'a pas accepté non plus.

L'hon. M. Pearson: Le conseil que nous avons donné alors était suffisamment clair. Nous avions signalé que, dans un régime économique comme le nôtre, qui fluctue constamment entre la régression et l'inflation, la politique financière, soit le programme des dépenses et de l'imposition adopté par le gouvernement, doit être assez souple pour que les déficits, les budgets équilibrés et les excédents puissent être produits dans le plus bref délai possible, selon les exigences de conditions économiques changeantes. A présent, le ministre des Finances s'étend sur la souplesse. Il en a parlé avec beaucoup d'insistance dans un discours sur notre situation financière et économique prononcé à Toronto, avant d'en parler à la Chambre des communes...

L'hon. M. Fleming: Et dans son exposé budgétaire d'avril dernier.

L'hon. M. Pearson: ... lorsqu'il a présenté l'exposé qu'il aurait dû faire tout d'abord à la Chambre. Je me demande ce qu'aurait dit son chef, M. Drew, s'il avait alors été parmi nous et s'il avait entendu le discours prononcé à Toronto. Le ministre des Finances réclame la souplesse.

L'hon. M. Fleming: Je l'ai mentionné dans mon dernier exposé budgétaire, au mois d'avril.

L'hon. M. Pearson: Je signalerais au ministre que, depuis les deux dernières années qu'il dirige les finances, la politique fiscale n'a pas été souple. Le gouvernement a créé d'immenses déficits, surtout en augmentant ses engagements financiers à long terme, y compris l'accroissement des frais de l'intérêt sur la dette nationale,—soit plus de 100 millions par an,—en renforçant son programme de travaux publics portant sur un milliard de dollars, et en faisant encore d'autres dépenses, ce qui a eu pour résultat inévitable qu'il est maintenant impossible de réduire les frais de l'État quand les conditions économiques changent et qu'il devient peu désirable d'avoir un déficit, comme à présent. Voilà la principale source de nos difficultés financières et monétaires actuelles.

L'hon. M. Fleming: L'honorable représentant me permettra-t-il de poser une question? Le déficit de 1958 était-il peu souhaitable, étant donné l'état de choses existant cette année-là?

[L'hon. M. Pearson.]

L'hon. M. Pearson: Je répondrai au ministre des Finances qu'il était souhaitable de présenter un budget à l'automne 1957, pour tenter de faire face à la situation. Mais au lieu de rendre des comptes financiers en 1957 et de nous exposer une ligne de conduite qui aurait coupé court à la régression économique du moment en usant de souplesse, conformément aux principes que nous formulions alors, le gouvernement ne s'est aucunement intéressé à la récession; tout ce qui l'intéressait, c'était les prochaines élections.

L'hon. M. Fleming: L'honorable représentant voudrait-il maintenant répondre à la question?

L'hon. M. Pearson: Pour rendre justice au ministre, il me semble que s'il avait pu agir comme il le voulait, il aurait présenté un budget, mais on a passé outre.

L'hon. M. Fleming: L'honorable représentant répond-il à ma question ou essaie-t-il de l'esquiver?

L'hon. M. Pearson: D'autre part, si, afin de combattre la régression économique, on recourt, entre autres choses, à une diminution provisoire des impôts, il est possible de donner de la souplesse à la politique fiscale. Les diminutions fiscales sont, en effet, une arme efficace contre la crise économique, et leur caractère provisoire permet bientôt d'équilibrer le budget ou même d'obtenir un excédent, la récession une fois résorbée.

Si l'on avait suivi cette ligne de conduite en 1957, quand le gouvernement avait le pouvoir d'agir ainsi, nous aurions évité le manque de confiance qu'a créé la perspective d'une série d'énormes déficits, résultant du marché des obligations d'État. Le taux d'intérêt sur les obligations d'État serait resté dans des limites raisonnables, la politique fiscale aurait fait un apport pratique dans la lutte contre les pressions inflationnistes du moment. Nous n'aurions pas connu alors l'argent cher qui frappe si durement le petit emprunteur et menace le progrès de notre pays.

J'en arrive maintenant au seul autre aspect de ce thème que je mentionnerai pour l'instant, c'est-à-dire le danger d'inflation. Je répliquerais toutefois, auparavant, à l'intervention du premier ministre dans laquelle il a affirmé que je l'accusais d'avoir prononcé des paroles qu'il n'aurait jamais dites.

Le très hon. M. Diefenbaker: J'ai affirmé que les mots "mauvais prédécesseur" n'ont jamais été dits.

L'hon. M. Pearson: J'ai trouvé la citation tirée de l'allocation qu'a prononcée le premier ministre à la télévision d'État le 1^{er} octobre.